

Epernon, le 7 septembre 2020

A l'attention de Madame La Préfète d'Eure-et-Loir  
Copie à Monsieur le Président de la Communauté de Commune Portes Euréliennes d'Ile-de-France

Objet : Demande d'autorisation environnementale de la société APTIV Services 2 France pour le projet d'installation d'un atelier de traitement de surfaces au sein de l'entreprise située rue des Longs Réages sur le territoire de la commune d'EPERNON

Madame La Préfète,

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 22 juin 2020, une enquête publique s'est tenue du 20 août au 3 septembre au sujet de notre demande d'autorisation environnementale pour un projet de traitement de surface.

Lors de cette enquête publique, la mairie de Droue-sur-Drouette ainsi qu'un nombre importants d'habitants ont manifesté leur forte opposition au projet. La société APTIV ne souhaite pas s'engager dans une relation conflictuelle avec ses voisins et a décidé de mettre un terme au projet.

Nous tenons tout particulièrement à souligner la qualité de l'accompagnement que nous avons reçu de la part de l'ensemble de vos services et nous les en remercions vivement.

Je vous prie de croire, Madame La Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

  
Bertrand Borjon  
Directeur du site APTIV Services 2 France

**APTIV Services 2 France SAS**  
Z.I. des Longs Réages B.P. 50025  
28231 EPERNON CEDEX  
Tél: + 33 (0)2 37 18 76 00 - Fax: + 33 (0)2 37 83 75 71